

024/30/05/05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 30 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre à vingt heures et trente minutes, le trente mai, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPON Marie-Laure, PERON Alan, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, COUGARD Christelle, GOUJARD Laurine, LE GRAND Hicham, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, BOUËDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PICARDA Styren, formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : BOCQUILLON Maud (jusqu'à 21h04, heure de son arrivée), PHILIPPE Jean-Luc.

Absent(s) non excusé(s) : LE GRAND Mickaël

Procuration(s) : BOCQUILLON Maud à HENRY Catherine, PHILIPPE Jean-Luc à TROALEN Anne.

Au moyen d'un vote à main levée, par 20 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation : 22/05/2024
Convocation affichée le : 24/05/2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 24
Procuration (s) : 2

Reçu en Préfecture de VANNES le 10/06/2024
Publié ou notifié le 11/06/2024
Certifié exécutoire le 11/06/2024
A GOURIN, le 11/06/2024.
Le Maire,
Hervé LE FLOC'H



5- RAPPORT ANNUEL 2023 SUR LE SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF RENDU PAR LE DELEGATAIRE SAUR

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du rapport annuel 2023 du délégataire SAUR concernant le service de l'assainissement collectif, du diagnostic permanent du système d'assainissement et de son bilan annuel.

Copie de ces rapports a été transmise à chaque membre du Conseil Municipal.

Département du MORBIHAN

VU le rapport annuel 2023,

VU le diagnostic permanent du système d'assainissement et son bilan annuel.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

PREND ACTE du rapport annuel 2023 du délégataire SAUR concernant le service de l'assainissement collectif, du diagnostic permanent du système d'assainissement et de son bilan annuel.

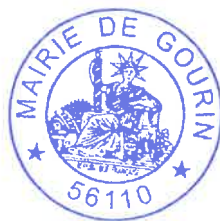
Pour extrait conforme au registre,

A GOURIN, le 30 mai 2024

Le Maire,



Hervé LE FLOC'H.



La secrétaire de séance,



Catherine HENRY.